

Portrait → Jean-Marie Muller

PHILOSOPHE ■ Ce Chanteausien de 74 ans a consacré sa vie à penser et théoriser la non-violence

Son royaume pour une idée

Jean-Marie Muller est l'auteur de plus de 35 ouvrages sur la non-violence, dans la droite ligne d'un Gandhi ou d'un Martin Luther King.

Marion Bonnet

marion.bonnet@centrefrance.com

Quand vous vous rendez chez Jean-Marie Muller, la première chose qu'il vous montre est sa bibliothèque. Impressionnante. De cinq mètres de haut au bas mot. De dix mètres de long. « Combien possédez-vous de livres ? » « Je ne sais pas, quelques milliers sans doute. »

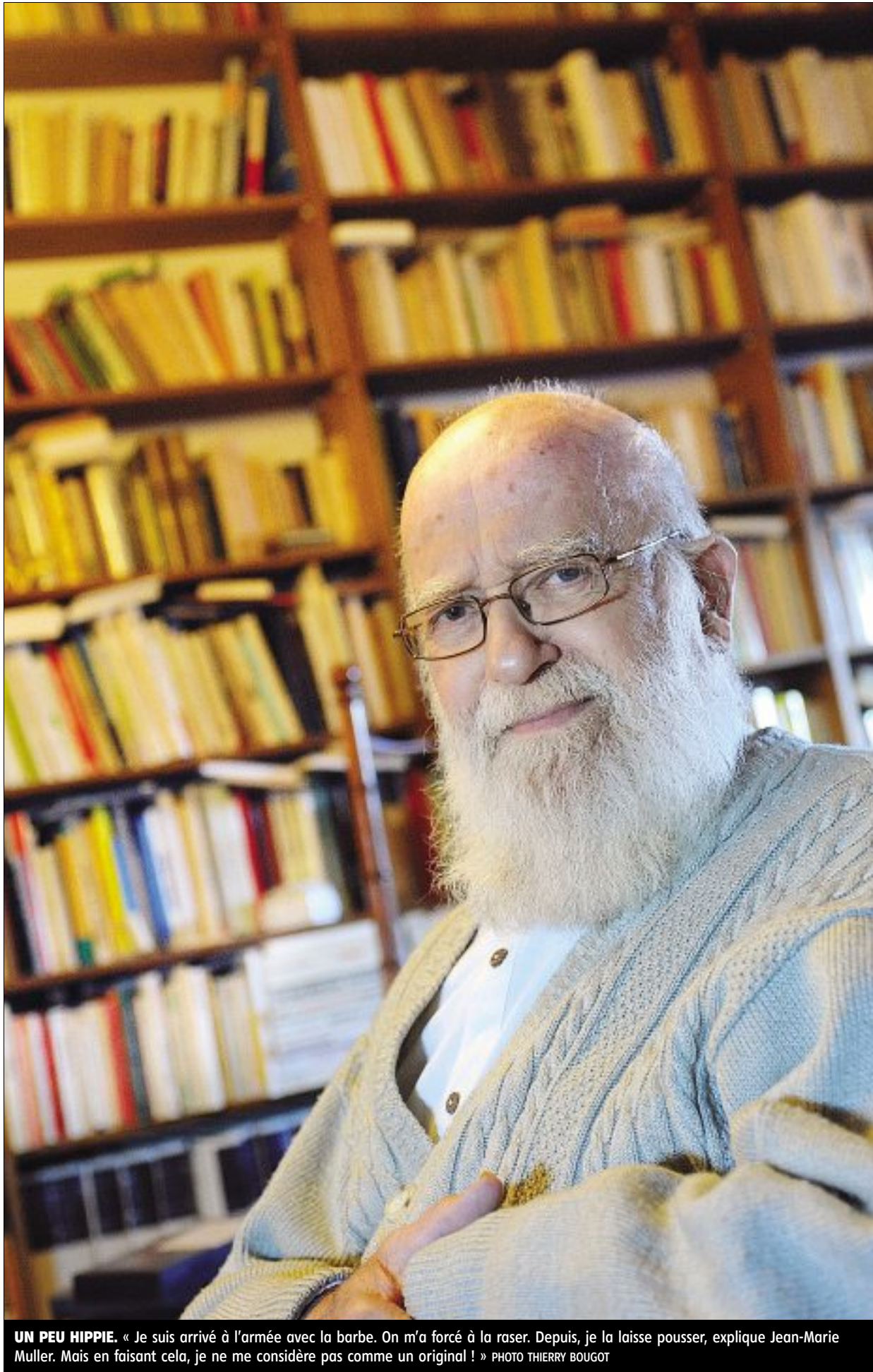
Il désigne une étagère : « Là, ce sont tous mes livres, avec les traductions étrangères. » Il y en a quatre rangées. « La traduction dont je suis le plus fier est celle de "La Stratégie de l'action non-violente", réalisée par les membres de Solidarnosc. Ce livre était devenu le manifeste de Solidarnosc, en quelque sorte. »

Solidarnosc hier, des mouvements arabes aujourd'hui. En Palestine, en Syrie, au Liban : partout où il y a des conflits, des citoyens s'inspirent de ses théories. « Il y a des gens qui prennent des risques en me lisant ou en m'invitant. »

Conviction profonde

Il faut dire que l'œuvre de Jean-Marie Muller est pléthorique (plus de 35 ouvrages). L'homme à la longue barbe a passé sa vie à penser, à définir, à théoriser la non-violence et la stratégie pour l'appliquer.

Il a formé des centaines de personnes à l'action



UN PEU HIPPIE. « Je suis arrivé à l'armée avec la barbe. On m'a forcé à la raser. Depuis, je la laisse pousser, explique Jean-Marie Muller. Mais en faisant cela, je ne me considère pas comme un original ! » PHOTO THIERRY BOUGOT

BIO EXPRESS

21 octobre 1939
Naissance à Vesoul.

1964
Arrivée à Pithiviers, où il enseigne les maths et la philosophie.

8 janvier 1969
Procès à Orléans. Il publie son premier livre dans la foulée, « L'Évangile de la non-violence ». Trente-cinq autres suivront.

1970
Grève de la faim pour protester contre la vente de 16 avions Mirage au gouvernement des généraux brésiliens.

1974
Fondation du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN).

1990
Première invitation au Liban, où il dispense régulièrement des formations.

non-violente » et donné des conférences aux quatre coins du globe. Prêchant la bonne parole aux côtés de prix Nobel de la paix comme le dalaï-lama ou l'Argentin Adolfo Perez Esquivel.

Pourtant, cette conviction profonde que « la violence ne résout pas les conflits », n'a pas toujours été sienne. « J'ai fait mon

service militaire. À l'époque, je ne voyais pas de raison d'être objecteur de conscience. » Le jeune officier fait donc ses classes. Il débarque en Algérie en 1962, au moment du cessez-le-feu.

« J'ai vu toutes les conséquences de la guerre. Cela m'a fait comprendre que la violence n'était pas la solution mais le problè-

me. » Il faut parfois se confronter au mal avant de décider de s'y opposer.

Gandhi, un modèle

Lui qui aime tant lire se plonge cœur et âme dans les écrits de Gandhi. Gandhi, dont un portrait trône dans son bureau, Gandhi dont il possède l'œuvre intégrale : 90 volumes de 500 pages.

« J'ai trouvé dans Gandhi

les réponses aux questions que je me posais. » Un modèle aussi. Jean-Marie Muller décide cette fois de demander le statut d'objecteur de conscience. Que l'armée refuse aux officiers. Il renvoie donc son livret militaire. Et sera jugé pour cela. À Orléans, en même temps que deux camarades.

Le procès fera grand

PRIMÉ EN INDE

Le 15 novembre, Jean-Marie Muller a reçu le prix Jamnalal Bajaj, des mains du président indien, pour sa promotion des valeurs gandhiennes hors de l'Inde. Une récompense qui égale, dans ce pays, le prix Nobel de la paix. Ses impressions ? « J'avoue que j'étais quelque peu contrarié que ce prix me soit remis par un chef d'État qui possède l'arme nucléaire. Alors que l'un de mes principaux combats est de lutter contre cette arme [...] Mais il faut l'accepter. Ce qui m'intéresse c'est la crédibilité pour la non-violence qui peut en ressortir. »

bruit. L'évêque, Mgr Guy-Marie Riobé, témoignera en sa faveur. Jean-Marie Muller est condamné à trois mois de prison avec sursis, mille francs d'amende et cinq ans de privation de ses droits civiques. Il échappe à l'emprisonnement. C'est presque un regret, vu la force de ses convictions. Mais s'aperçoit bien vite que le procès lui a offert une formidable tribune. Ce sera le tournant de sa vie. L'acte fondateur de son engagement.

Jugé pour avoir renvoyé son livret militaire

Dès lors, Jean-Marie Muller devient cet « ami de la non-violence à plein temps » qu'il est encore aujourd'hui, plus de 40 ans après. Quarante ans d'un « combat » sans relâche. Pour la médiation et la désobéissance civile. Contre les armes et contre la plus épouvantable de toutes, la bombe atomique, symbole, « d'une accoutumance de l'opinion publique à la préméditation d'un crime contre l'humanité ».

Sauf que face à la course à l'arme nucléaire de l'Iran, face aux interventions militaires en Centrafrique, au Mali, face aux affrontements en Syrie, aux tensions en Palestine..., Jean-Marie Muller, qui a transmis ses convictions à ses deux enfants, aurait vraiment de quoi désespérer. « C'est vrai, parfois, j'ai des tentations de découragement, confie-t-il. Mais j'espère toujours. Après tout, le mur de Berlin ne s'est-il pas effondré sous la pression de la résistance non-violente ? » ■